



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Lundi 30 mai 2011** à 20 h 45 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

### CONVOCAATION

Date	24/05/2011
Affichage	24/05/2011

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

### **Etaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie  
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno  
BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia

**THEME : FINANCES 2**

**OBJET : DEMANDE DE FONDS DE  
CONCOURS COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU BRIANÇONNAIS**

### **Absents-Excusés :**

GUIGLI Catherine, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale,  
VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD  
Sabin,

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Renée PETELET

Vu la loi N°1999-586 en date du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi N°2004-809 en date du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et sa circulaire d'application NOR/LBL/B/04/10075C en date du 15 septembre 2004 ;

Vu les articles L.5214-16, L.5215-26 et L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la possibilité pour la Communauté de Communes du Briançonnais de participer au financement d'équipements des communes membres par le versement de fonds de concours ;

La commune de Briançon souhaite aujourd'hui solliciter de la Communauté de Communes du Briançonnais l'attribution d'un fonds de concours pour les opérations suivantes :

INVESTISSEMENT (hors taxes)	DEPENSES	PART COMMUNE		PART CCB	
Travaux Cité Vauban – Rue Haute de Castres	250 836 €	70%	175 585 €	30%	75 251 €
Barrières de sécurité (Izoard, Hôpital, ...etc.)	41 806 €	70%	29 264 €	30%	12 542 €
Matériel/Engin de déneigement	137 960 €	65%	89 674 €	35%	48 286 €
Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite	89 093 €	60%	53 456 €	40%	35 637 €
<b>TOTAL</b>	<b>519 695 €</b>		<b>347 979 €</b>		<b>171 716 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement des équipements énumérés ci-dessus et de solliciter de la Communauté de Communes du Briançonnais l'attribution d'un Fonds de Concours d'un montant de 171 716 euros pour le financement de ces équipements à caractère communal mais ayant un intérêt à l'échelle du briançonnais ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

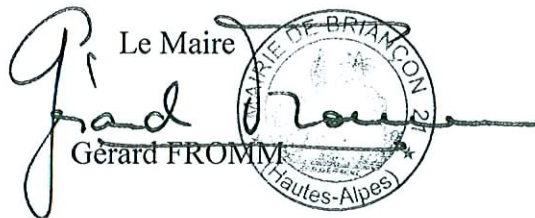

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM  


TRANSMIS LE 1 - JUIN 2011

PUBLIÉ LE 1 - JUIN 2011

NOTIFIÉ LE